



COMPTE RENDU
Petit-déjeuner
MUTUELLES/SOPHROLOGIE
PACA

Jeudi 8 décembre 2011 – Saint Cyr sur Mer

Le Syndicat des Sophrologues Professionnels a organisé le 8 décembre 2011 à Saint Cyr sur Mer, la 3^{ème} réunion d'information à destination des Mutuelles de la Région Provence Côte d'Azur.

175 structures ont été invitées et contactées.

12 personnes présentes, dont

Mutuelle Label Santé	Mr Smadja
Mutuelle Générale	Mr Beauvillain et une collègue
Mutuelle Verte	Mr Sabatier, responsable service prestations

Ainsi que des Sophrologues adhérents au SSP.

Présence de la presse : VAR MATIN.

De nombreux autres responsables, indisponibles ce jour là, ont manifesté leur intérêt pour notre démarche et ont souhaité qu'un compte-rendu de cette matinée leur soit adressé ainsi qu'un résumé de la présentation.

Ce petit-déjeuner visait à faire connaître la Sophrologie en tant que discipline, ses champs d'application, son rôle essentiel dans le domaine de la prévention, le métier de Sophrologue et les garanties de professionnalisme.

Cette réunion était animée par **Genevière Despraux** sophrologue à **OLLIIOULES** et membre du SSP et **Marianne Nys** responsable de la commission Mutuelles du SSP, sophrologue à Dijon.

Isabelle Banet, sophrologue à Aix en Provence, a apporté son témoignage sur l'approche de la sclérose en plaque et la sophrologie. **Christelle Cyktor** a décrit son expérience dans l'Education Nationale avec l'animation de séances de sophrologie auprès d'enfants en primaire.

Les échanges ont été nombreux et instructifs entre les représentants des Mutuelles et les sophrologues présentes, aussi bien lors de la présentation qu'au cours du petit-déjeuner convivial et après la pratique.

Les attentes des responsables de Mutuelles se situent avant tout dans la connaissance de la Sophrologie et de son application, des professionnels exerçant ce métier.

Il a été présenté le nouvel annuaire papier des Sophrologues Professionnels.

Un diplôme et l'adhésion à un Syndicat semble une première garantie. Le SSP, en tant qu'organisme représentatif et participant à l'organisation de la profession, est une structure référente consultable.

Les échanges se sont terminés par une courte séance de Sophrologie animée par G Despraux permettant de clore la matinée par une « découverte », car la sophrologie « se vit ».

A nous de poursuivre, Syndicat et Membres du syndicat, le positionnement de notre métier envers les Mutuelles, leur Fédération et les complémentaires SANTE afin que celles-ci puissent nous inscrire dans de nouveaux projets et initiatives vis-à-vis de leurs adhérents et pourquoi pas de leurs collaborateurs.

Ce troisième Petit-déjeuner confirme l'intérêt de cette démarche et nous donne encore plus d'énergie pour la prochaine action en région Parisienne prévue le jeudi 9 février 2012.

Marianne NYS
Responsable de la commission
Mutuelles du SSP
☎ 06 12 46 23 69

Ouest-Var

SAINT-GER

La sophrologie, un outil de prévention



Les sophrologues présentes à cette réunion, au Grand hôtel des Lecques, ont donné le maximum de précisions à leurs interlocuteurs. (Photo M. L.)

C'est dans une des salles du Grand hôtel des Lecques qu'a eu lieu une grande réunion sur la sophrologie, animée par Marianne Nys, Isabelle Banet, Geneviève Despraux et Christelle Cyktor, respectivement sophrologues à Dijon, Aix-en-Provence, Ollioules et Nîmes. « Notre objectif est de faire connaître la sophrologie en tant qu'outil de prévention et de complément aux soins : ceci nous paraît d'autant plus important dans le contexte actuel. Nous sommes actuellement dans une situation socio-économique qui est source de stress et de souffrance, avec l'exigence d'adaptation tou-

jours plus grande. Les situations personnelles sont précaires, l'état de santé se dégrade et les états anxieux, angoissés, stressés, entraînant des pathologies diverses », ont expliqué ces professionnelles. La sophrologie est réputée jouer un rôle majeur dans le domaine de la santé. Elle s'adresse à tous, à toutes les étapes de la vie. De nombreuses questions ont ensuite été posées par les participants, ce qui a permis d'apporter le maximum de précisions, notamment au niveau de la prévention et de la participation de certaines caisses de mutuelles complémentaires.

M. L.

var-matin
Mercredi 14 décembre 2011